



Rosny-sous-Bois, le 22 décembre 2020

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU SAMEDI 19 DECEMBRE 2020

SALLE DES FETES A 10 H

SANS LA PRESENCE DU PUBLIC

RETRANSMISSION EN DIRECT SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

(www.rosnysousbois.fr)

AINSI QUE SUR LA PAGE FACEBOOK (Rosny-sous-Bois Officiel)

L'an deux mille vingt, le samedi 19 décembre, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 11 décembre 2020 par Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Maire, se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Paul FAUCONNET, le Maire

MME VAVASSORI, M. ARCELUZ, MME VENTURA, M. MANGON, MME PROVOST, M. LE FLOCH, MME REGNAULD, M. MESA GIRALDO, MME ELICE (à partir de 10h21), M. RICCARDI (jusqu'à 11h40 et à partir 12h25), MME ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE
Adjoints – MME MAILLOT, M. SALLIOT, MME PAILLOT, MME BAUBRY, M. CAVANNA, M. DO ESPIRITO SANTO, MME CARBONELL, MME CHAJID, MME LEFELLE, M. CIANI, M. ANSARY, M. CAPILLON, M. POINSIGNON, MME JACAMENT, M. PARISE, M. ITZKOVITCH, MME SEBAN, MME THIBAUT, MME BONNER, MME KELOUA, M DELALANDE, M PAUTRE, M. BEAL Conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : M. CAREL à MME VAVASSORI - MME AWAD à M. MANGON – M. BAKIR à M. FAUCONNET - MME SMADJA à MME MESA GIRALDO - M RICARDI à MME ROUSSEL (à partir de 11h40 et jusqu'à 12h25) – M. PERNES à MME BAUBRY - MME. DA COSTA à M. ITZKOVITCH - MME ZERROUR à M. BEAL

ABSENTS EXCUSES : MME ELICE (jusqu'à 10h21)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Patricia VAVASSORI

✚ **ADOPTE** le *procès-verbal de la séance du Conseil municipal du samedi 21 novembre 2020.*

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

1. **APPROUVE le nouveau règlement intérieur du Conseil municipal.**

Adopté par 36 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

DELEGATION DE SERVICES PUBLICS

2. **PREND ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est – exercice 2019.**

Prise d'acte

3. **PREND ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est – exercice 2019.**

Prise d'acte

4. **PREND ACTE du rapport annuel du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication – SIPPAREC – présenté pour l'année 2019.**

Prise d'acte

5. **PREND ACTE du rapport annuel sur la gestion du service public de la restauration scolaire et municipale de Rosny-sous-Bois, présenté pour l'année 2018-2019.**

Prise d'acte

6. **PREND ACTE du rapport annuel sur la gestion du centre aquanautique Camille MUFFAT – année 2019.**

Prise d'acte

7. **PREND ACTE du rapport annuel sur la gestion du golf public de Rosny-sous-Bois – année 2019.**

Prise d'acte

8. **PREND ACTE du rapport annuel Babilou (crèche les Gazouillis des Portes de Rosny) – année 2019.**

Prise d'acte

9. **PREND ACTE du rapport annuel pour l'exploitation des marchés forains de Rosny-sous-Bois pour l'année 2019.**

Prise d'acte

FINANCES

10. APPROUVE la fixation du montant définitif de la participation 2020 de la Ville au fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) pour financer les compétences transférées à l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est.

Adopté à l'unanimité

11. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2021.

Adopté par 36 voix et 7 abstentions (R.E.S)

RESSOURCES HUMAINES

12. APPROUVE la création et la suppression de divers postes pour faire face aux besoins de fonctionnement des services et afin de procéder aux nominations suite aux avancements de grade, concours, recrutements.

Adopté par 36 voix pour et 7 abstentions (R.E.S)

13. APPROUVE l'ouverture à la voie contractuelle de divers postes de catégorie A, B et C.

Adopté par 36 voix pour et 7 abstentions (R.E.S)

14. APPROUVE la création d'un emploi non-permanent d'architecte cyber-sécurité dans le cadre d'un contrat de projet.

Adopté à l'unanimité

URBANISME

15. APPROUVE le rapport annuel des administrateurs représentant la Ville au Conseil d'administration de la SEMRO pour l'année 2019.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire, Monsieur Claude CAPILLON et le groupe R.E.S. n'ont pas pris part au vote

16. APPROUVE le rapport annuel des administrateurs représentant la Ville au Conseil d'administration de la SPL Paris Est Développement pour l'année 2019.

Adopté à l'unanimité

Madame Ninette SMADJA, Monsieur Claude CAPILLON et le groupe R.E.S. n'ont pas pris part au vote)

17. APPROUVE la convention entre la Ville, le Syndicat Autolib' Velib' Métropole et l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est portant sur l'utilisation du domaine public des stations et espaces Autolib', pour la mise à disposition transitoire des biens de retours. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

Madame Patricia VAVASSORI n'a pas pris part au vote

18. APPROUVE l'avenant n°3 à la convention conclue entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la RATP concernant l'intervention d'un salarié de la Ville sur le chantier de la Dhuys. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité

FONCIER / IMMOBILIER

19. APPROUVE la cession par la Ville des parcelles communales AH 12-122 et 120 au profit de CDC HABITAT et l'acquisition gratuite par la Ville du parvis et d'une partie du square du Noyer Saint-Claude – Résidence Saint-Claude. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes authentiques afférents.

Adopté à l'unanimité

20. APPROUVE l'acquisition par la Ville à l'euro symbolique, auprès des époux TIESSE, d'une portion de la parcelle cadastrée section AK n° 493 d'une contenance d'environ 21 m², en vue de la régularisation de l'alignement de la propriété sise 94 Sentier de la Fontaine au Boucher. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité

21. APPROUVE l'acquisition par la Ville à l'euro symbolique, auprès de Madame Mireille MARIANI née BEAUSSE, d'une parcelle cadastrée section AM 251 d'une contenance d'environ 19 m², en vue de la régularisation de l'alignement de la propriété sise 140 rue des Berthauds. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES ECONOMIQUES

22. EMET un avis favorable à l'ouverture dominical pour les commerces inclus dans la branche d'activité « alimentation » et la branche d'activité « magasins multi-commerces » de Rosny-sous-Bois pour l'année 2021, pour les dimanches suivants :

- 3 et 10 janvier, 27 juin, 29 août, 5 et 26 septembre, 21 et 28 novembre, 5, 12, 19 et 26 décembre 2021.

Adopté par 36 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

23. APPROUVE l'actualisation des droits de place et des droits annexes des marchés forains, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Adopté à l'unanimité

MAISON DES ASSOCIATIONS

24. APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens passée entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'association Stade olympique de Rosny-sous-Bois – SOR. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité

Madame Patricia VAVASSORI, Madame Nathalie REGNAULD, Monsieur Fabrice LE FLOCH, Monsieur Fabrice CAVANNA et Monsieur Pierre POINSIGNON n'ont pas pris part au vote

25. APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens passée entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'association Jeanne d'Arc de Rosny-sous-Bois – JARB. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Claude CAPILLON n'a pas pris part au vote

26. APPROUVE le versement d'avances de subventions aux associations Stade Olympique de Rosny-sous-Bois - SOR, Jeanne d'Arc de Rosny-sous-Bois – JARB et la Mission Locale, afin de permettre à ces associations d'exercer leur activité sans difficulté de trésorerie, dans l'attente du vote du budget primitif 2021.

Adopté à l'unanimité

Madame Patricia VAVASSORI, Madame Nathalie REGNAULD, Monsieur Steeve CHAMBORAIRE, Monsieur Salim ANSARY, Madame Khadija CHAJID, Monsieur Fabrice CAVANNA, Monsieur Fabrice LE FLOCH, Monsieur Claude CAPILLON et Monsieur Pierre POINSIGNON n'ont pas pris part au vote

VIE DES QUARTIERS

27. APPROUVE la Charte de fonctionnement des Conseils de quartiers modifiée. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la Charte actualisée ainsi que tout document y afférent.

Adopté par 36 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

28. APPROUVE la demande de renouvellement de l'agrément au titre de l'engagement de service civique. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la fiche d'informations générales et la fiche missions, composant la demande de renouvellement d'agrément au titre du service civique. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à engager la dépense nécessaire à l'accueil de deux volontaires de service civique, en 2021, pendant 9 mois.

Adopté à l'unanimité

SOCIAL

29. APPROUVE le renouvellement de la convention « Un toit pour elle » entre la Ville de Rosny-sous-Bois et les associations SOS femmes 93 et l'Amicale du nid. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

NOTE D'INFORMATION

⚡ **Présentation de la note relative aux Lignes directrices de gestion (LDG) de la Ville et du CCAS.**

DECISIONS MUNICIPALES

30. PREND ACTE des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

VŒU

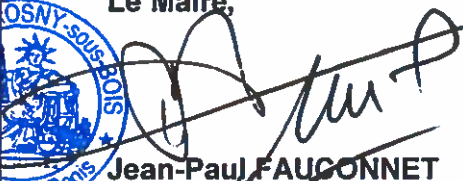
⚡ **Vœu présenté par la Groupe Rosny Ecologique et Solidaire en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G et pour l'application du principe de précaution sur la commune de Rosny-sous-Bois.**

Reporté au prochain Conseil municipal


PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 13h36.

Affiché le 21 décembre 2020.

Le Maire,



Jean-Paul FAUCCONNET
Vice-Président de Grand Paris Grand Est



*** R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)**

